



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Recueil spécial n° 1 - Février 2003 Direction régionale de l'agriculture et de la forêt de Picardie Avis de concours

Sommaire

1.	DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE PICARDIE	2
1.1.	Cepec.....	2
	Avis de concours externe pour le recrutement d'adjoints techniques des services déconcentrés dans la spécialité techniques agricoles	2
	Avis de concours externe pour le recrutement de maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole dans la spécialité restauration	3

1. DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE PICARDIE

1.1. Cepec

Avis de concours externe pour le recrutement d'adjoints techniques des services déconcentrés dans la spécialité techniques agricoles

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

AVIS DE CONCOURS EXTERNE
POUR LE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES DES SERVICES DECONCENTRES
DANS LA SPECIALITE TECHNIQUES AGRICOLES

Un concours externe pour le recrutement d'adjoints techniques des services déconcentrés dans la spécialité techniques agricoles est ouvert en 2003.

Le nombre de postes à pourvoir pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Haute Normandie est le suivant :
techniques agricoles : 1

Peuvent faire acte de candidature :

Ce concours est ouvert aux candidats âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et titulaires :

- soit d'un brevet d'études professionnelles ou justifiant de 5 années de pratique professionnelle conduisant à la même qualification.
- soit d'un titre ou diplôme qui, étant délivré ou reconnu dans d'autres états membres de la communauté européenne ou dans des Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, est assimilé au moins au brevet d'études professionnelles après avis de la commission chargée de se prononcer sur les demandes d'assimilation des diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique de l'Etat.

Date des épreuves : les épreuves écrites auront lieu le **24 avril 2003**
les épreuves orales dans la 2ème quinzaine de juin 2003

Le centre d'épreuves écrites est : AMIENS

Date limite de retrait des dossiers d'inscription : 21 FEVRIER 2003.

Les demandes de dossiers cartonnés devront être adressées au service indiqué ci-dessous et être accompagnées d'une enveloppe (format 25 x 35), affranchie à 1,02 €, portant les nom, prénom et adresse complète du demandeur.

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 14 MARS 2003.

Pour obtenir tout renseignement relatif à ce concours ainsi que les demandes de participation, les candidats s'adresseront à :

Direction régionale
de l'agriculture et de la forêt
de Picardie
CEPEC – Françoise HOLARD
Allée de la Croix Rompue
518, rue Saint-Fuscien B.P. 69
80092 AMIENS CEDEX 3

Téléphone : 03.22.33.55.49 Fax : 03.22.33.55.50
Mel : : Francoise.HOLARD@agriculture.gouv.fr

Avis de concours externe pour le recrutement de maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole dans la spécialité restauration

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION , DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

AVIS DE CONCOURS EXTERNE

POUR LE RECRUTEMENT DE MAITRES OUVRIERS des etablissements d'enseignement agricole dans la specialité restauration.

Un concours externe pour le recrutement de maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole dans la spécialité restauration est ouvert en 2003.

Le nombre de postes à pourvoir pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Haute Normandie est le suivant :

HAUTE NORMANDIE : 3 postes
PICARDIE : 1 poste

Les missions des maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole :

Les maîtres ouvriers exercent des fonctions nécessitant une qualification approfondie, dans le domaine, de la restauration, dans les établissements d'enseignement relevant du Ministère chargé de l'Agriculture. Ils peuvent également encadrer, suivant leur qualification, des équipes d'ouvriers d'entretien et d'accueil ou d'ouvriers professionnels. Ils participent à l'exécution des tâches des agents qu'ils encadrent.

Le niveau de recrutement :

Ce concours est ouvert aux candidats âgés de 45 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours et titulaires :

- Soit d'un brevet d'études professionnelles agricoles
 - ou d'un diplôme équivalent figurant sur une liste arrêtée par les Ministres chargés de l'Agriculture et de la fonction publique.
- ou justifiant de 5 années de pratique professionnelle conduisant à la même qualification.

Date des épreuves : les épreuves écrites auront lieu le **21 mars 2003**

Les dates des épreuves orales seront fixées ultérieurement.

Le centre d'épreuves écrites est : AMIENS

Date limite de retrait des dossiers d'inscription : 21 février 2003

Les demandes de dossiers cartonnés devront être adressées au service indiqué ci-dessous et être accompagnées d'une enveloppe (format 25 x 35), affranchie à 1,02 €, portant les nom, prénom et adresse complète du demandeur.

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 28 février 2003

Pour obtenir tout renseignement relatif à ce concours ainsi que les demandes de participation, les candidats s'adresseront à :

Direction régionale
de l'agriculture et de la forêt
de Picardie
CEPEC – Françoise HOLARD
Allée de la Croix Rompue
518, rue Saint-Fuscien B.P. 69
80092 AMIENS CEDEX 3

Téléphone : 03.22.33.55.49 Fax : 03.22.33.55.50

Mel : : Francoise.HOLARD@agriculture.gouv.fr